



Centre Local d'Information et de Coordination de la Presqu'île Guérandaise
26 Bis, Faubourg Saint Michel 44350 GUERANDE
Tel : 02.40.62.64.64 / Fax : 02.40.62.64.66
Site : www.cliceclairage.com

CLIC INFOS MAI 2012

Au secours ! Mon aide à domicile part en vacances !!!



Le départ en vacances et l'absence de l'aidant professionnel sont des événements qui nécessitent de la part de la personne aidée et de sa famille une réelle capacité d'adaptation.

Pour la structure d'aide à domicile, ces événements impliquent une préparation minutieuse de la personne aidée par une communication répétée, transparente, l'objectif étant que chacune des parties « traversent l'épreuve sans trop de dégâts. »

Pour la personne aidée, c'est :

- ⊗ Un bouleversement
- ⊗ Une période de déséquilibre



pouvant engendrer

- Agressivité
- Attitudes de refus
- Sentiment d'abandon

Les attitudes de refus faisant suite au départ de l'aidant professionnel peuvent toucher plusieurs aspects de la prise en charge :

- ♦ le refus du remplacement de l'aidant professionnel,
- ♦ le refus de l'acte en lui-même (aide à la toilette/ ménage),
- ♦ le refus de la situation de dépendance à un «étranger».

Il est impératif de comprendre ce qui engendre le refus et de se poser plusieurs questions :

- ♦ A-t-on bien expliqué la situation ?
- ♦ La personne a-t-elle bien compris la situation ?
- ♦ Les enjeux de la prise en charge et de sa continuité ont-ils été perçus ?

En dehors des troubles du comportement engendrés par des pathologies liées au vieillissement, c'est bien souvent **l'attachement affectif** à son intervenant qui implique un refus de son remplacement.

L'intervenant doit parler de son départ, rassurer sur son remplacement et indiquer son retour.

Le départ doit également être signalé à la famille, qui peut préparer activement la personne aidée à cette période de changement.

Une fois que la personne aidée a bien intégré le départ de son aidant professionnel, celui-ci peut présenter son remplaçant, lors d'une prestation, lui expliquer les tâches à effectuer et ce, en les accomplissant ensemble. Le remplaçant n'est dès lors plus un étranger et la relation de confiance pourra s'établir plus sereinement.

Certains services prennent l'initiative et proposent systématiquement à leurs bénéficiaires, un minimum de 2 intervenants et ce dès la mise en place d'une prise en charge.

Cette solution offre de nombreux avantages :

♦ **pour les professionnels** : elle permet d'intégrer la notion de travail en équipe, de développer leur conscience professionnelle en ayant toujours un regard sur le travail de l'autre, ainsi les intervenants ont tendance à s'auto-évaluer.

♦ **pour la personne aidée** : le fait d'avoir plusieurs intervenants implique de conserver ses capacités d'adaptation ; il n'est pas de meilleure stimulation que de diversifier les interactions et les échanges. Pour les personnes désorientées, les intervenants peuvent devenir de véritables repères dans le temps (ex : Maria, le mardi et Sylvie, le vendredi).

Grâce à cette solution, le départ en vacances d'un intervenant ne pose plus de problème car c'est de manière tout à fait naturelle que le second intervenant, bien connu de la personne aidée, assure le remplacement !!!

Conférences sur le thème de la douleur

« Mettre des Mots sur des Maux »

Les délégués de la MSA en partenariat avec le CLIC Eclair'Âge, organisent **deux conférences-débats, gratuites et ouvertes à tous**, sur le **thème de la douleur**.

**Mardi 22 mai 2012
à 20^H30
Salle de l'Europe
à Herbignac**

**Lundi 4 juin 2012
à 14^H30
Salle Saint-Joseph
La Madeleine à Guérande**

Les deux conférences sont animées par l'équipe du centre d'évaluation et de traitement de la douleur de l'hôpital Laënnec de Nantes.

Elles visent à comprendre la douleur, ses mécanismes et ses conséquences et à informer des possibilités de méthodes pour l'anticiper et la soulager.

A l'issue de ces rencontres, les participants pourront s'inscrire à un atelier de gestion de la douleur, qui se tiendra le 13 juin 2012, de 14^H30 à 17^H00, à la salle de la Mairie Annexe de la Madeleine de Guérande. Cet atelier sera animé par un médecin du centre d'évaluation et de traitement de la douleur du CHU de Nantes.

Rectification du CLIC Infos d'avril 2012 : Ateliers prévention des chutes à Guérande

La réunion d'information publique, prévue le 9 mai, au Logement Foyer Les Saulniers à Guérande n'a pas eu lieu.

Cet événement a été repoussé au mois de septembre 2012.

Nous ne manquerons pas de vous informer lorsque nous aurons connaissance de la date de la prochaine réunion et de la mise en place des ateliers.

Guérande Mag Audio

La Ville de Guérande a mis en place une version audio du Guérande Magazine, destinée aux personnes ayant des difficultés de lecture.

Vous pouvez écouter le magazine audio, directement sur le site internet de la ville ou le télécharger sur :

<http://www.ville-guerande.fr/votre-mairie/nos-publications/guerande-mag-audio>